



Entreprises

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

Déclaration complémentaire des revenus des professions non salariées (Formulaire 11222)

Accéder au Formulaire – Cerfa 11222

Permet de déclarer les revenus des professions non salariées, les réductions et crédits d'impôt en faveur des entreprises.

- Impôt sur le revenu : déclaration et revenus à déclarer



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/entreprises/?xml=R36751>